LA LETTRE
de la Mutuelle de Mare-Gaillard

www.maregaillard.com

Grâce à son site internet, votre mutuelle est désormais proche de vous 24 h sur 24, 7 jours sur 7.

page 2-3

SOLIDARITÉ

VOTRE **MUTUELLE** SOUTIENT LES **MYOPATHES** DE LA **GUADELOUPE**

page 5

MARE-GAILLARD / ACCORD DE DUCOS

LE **MARIAGE** SE **PRÉCISE** !

page 4

MUTUELLE DE MARE-GAILLARD
MUTUELLE SOUMISE AUX DISPOSITIONS DU LIVRE II DU CODE DE LA MUTUALITÉ

MUTUALITÉ FRANÇAISE

Bulletin trimestriel de la Mutuelle de Mare-Gaillard DÉCEMBRE 2003 N° 20

PLEINS FEUX SUR :

www.maregaillard.com

Si vous disposez d'une connexion internet, nous vous invitons à nous rendre visite sur le net sans plus tarder. Vous y trouverez toutes les informations souhaitées sur votre mutuelle. Voici une petite visite guidée de notre site.

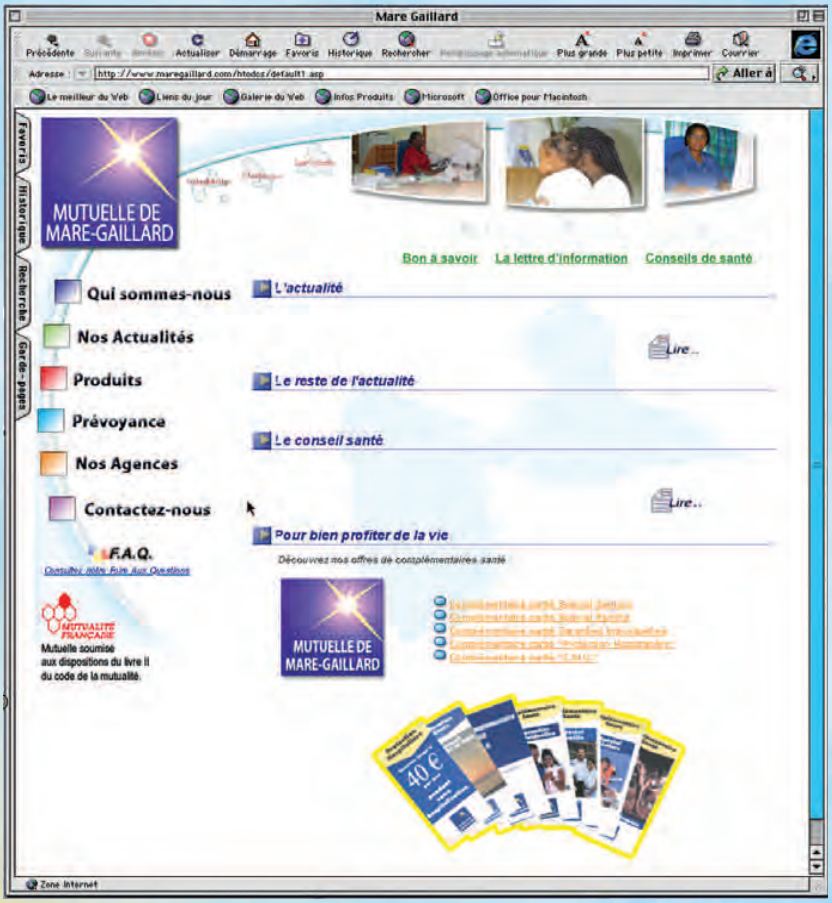

Vous êtes ici sur la page d'accueil de notre site. Elle vous permet d'accéder rapidement aux informations souhaitées en cliquant sur les différentes rubriques proposées à droite.

Ensemble, construisons le mutualisme de demain

Comme vous le découvrirez dans ce journal, les résultats de votre mutuelle en 2002 (dernières statistiques connues) sont bons. Nous en sommes tous heureux. Pour autant nous aurions tort de nous reposer sur ces bons résultats. Pour que les valeurs mutualistes aient toute la place qu'elles méritent dans la société guadeloupéenne d'aujourd'hui et de demain, nous devons, au contraire, être une force de proposition et d'action. Le monde mutualiste est entré dans une ère nouvelle, celle du tourbillon de la concurrence, celle de la communication, celle de l'ouverture vers l'extérieur, celle des regroupements mutualistes souhaités ou imposés pour contenir l'assaut et le déferlement des grands groupes capitalistes, des multinationales d'assurance et de banques habilitées désormais à opérer sur les mêmes terrains que les mutuelles.

Nous ne devons pas avoir peur de ces changements mais, au contraire, nous préparer à en tirer le meilleur profit pour donner encore plus d'ampleur aux principes mutualistes de solidarité et de fraternité qui nous guident. Il nous appartient de préparer les mutations majeures qui s'annoncent. La mise en oeuvre du site internet de la Mutuelle de Mare-Gaillard et le projet de fusion-absorption avec la mutuelle Accord de Ducos en Martinique sont autant de pierres supplémentaires que nous apportons à la construction d'un mouvement mutualiste antillais moderne et performant, capable de répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain.

Le Président, Maurille Serge Chicot

Une proximité renforcée...

EDITO

LA LETTRE de la Mutuelle de Mare-Gaillard
MUTUELLE DE MARE-GAILLARD
MUTUELLE SOUMISE AUX DISPOSITIONS DU LIVRE II DU CODE DE LA MUTUALITE
Directeur de publication :
M. Maurille Serge Chicot

Une recherche simplifiée

Où que vous soyez sur le site, ces accès sont toujours disponibles :

Qui sommes nous ?
Découvrez l'histoire de votre mutuelle

Nos actualités
Nouveaux produits, agences rénovées, stands, manifestations… retrouvez la vie de votre mutuelle.

Produits & Prévoyance
Tous les détails sur tous les services que nous proposons. Une adhésion en ligne.

Nos agences
Une présentation détaillée de chacune de nos agences.

Contactez-nous
Envoyez-nous un email pour un contact personnalisé.

Une information claire…

Voici, à titre d'exemple, les informations qui s'afficheront sur votre écran si vous choisissez la rubrique «Complémentaire santé Famille». Tout y est ! Si vous voulez encore plus de précisions, notamment sur les niveaux de garantie et nos tarifs, un simple clic sur la rubrique «niveau de garantie» et les informations souhaitées sont disponibles.

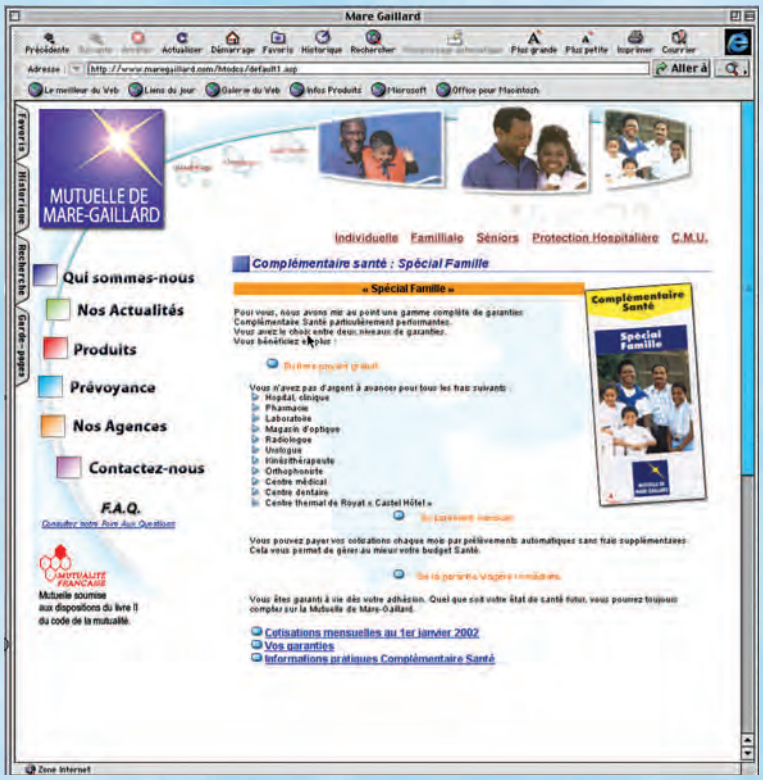

… et détaillée

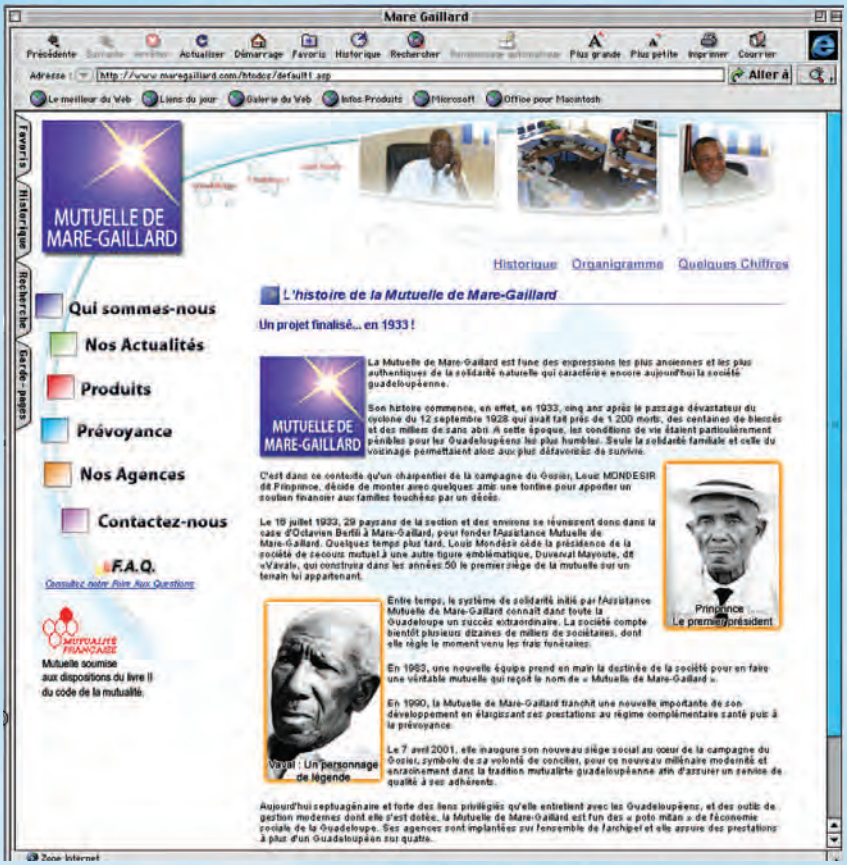

Vos questions enrichissent le site de votre mutuelle…

En cliquant sur la «Foire aux questions» (F.A.Q.), vous découvrez les réponses aux questions que nos adhérents nous posent le plus souvent.

SANTÉ

LES DÉPENSES AUGMENTENT, LA SÉCURITÉ SOCIALE SE DÉSENGAGE : LES **COTISATIONS** DEVRONT **AUGMENTER**

Télévision, presse, radio…Tous les médias parlent à juste titre de la crise de notre système d'assurance maladie et de la hausse inquiétante des dépenses de santé. Ces dépenses ont ainsi atteint 2 579 euros par habitant en 2002*, soit une augmentation de près de 6 % en un an.

Cette dérive continue des dépenses aggrave le déficit de l'assurance-maladie et nécessite une réforme pour tenter de le stabiliser.

Dans ce cadre, la Mutualité Française, première fédération mutualiste de France, lors de son 37ème congrès qui avait pour thème «Réduire les inégalités sociales – De l'assurance maladie à l'assurance santé», a élaboré 25 propositions pour réduire les inégalités de santé tout en confortant les principes fondateurs de la Sécurité sociale (Lire notre article page 7).

Dans l'attente de la mise en place de la réforme de l'assurance-maladie, on assiste à un véritable transfert de charges vers les mutuelles. La baisse du taux de remboursement de plus de 600 médicaments, en avril dernier, était une première étape. De nouvelles mesures confirment cette démarche :

- ***la baisse importante du remboursement, par la Sécurité sociale, des médicaments homéopathiques et d'autres médicaments,***

- ***le forfait journalier hospitalier, à la seule charge des mutuelles, qui passe de 10,67 euros à 13 euros, soit plus de 20% d'augmentation.***

Ce transfert de charges s'ajoute à l'inflation des dépenses de santé. Il contraint l'ensemble des mutuelles à augmenter leurs cotisations afin d'assurer le nécessaire équilibre financier. Ces augmentations de cotisations concernent bien sûr également l'ensemble des organismes d'assurance.

Sachez que la Mutualité Française et ses mutuelles seront particulièrement vigilantes pour préserver l'intérêt de leurs adhérents, lors de la mise en place de la réforme de l'assurance-maladie en 2004 ■

**Comptes de la santé 2002. Etudes et résultats de la Drees, n°246, juillet 2003.*

PROXIMITÉ

L'**AGENCE** DU **MOULE** DÉMÉNAGE

Notre agence du Moule déménagera au début de l'année prochaine dans un nouveau local plus confortable situé au 70 boulevard Rougé. Il ne s'agit pas d'un simple transfert mais d'une modernisation complète de l'agence. Le nouveau bureau sera, en effet, plus spacieux, équipé d'un distributeur d'eau fraîche et d'une télévision. La principale innovation sera toutefois l'informatisation de l'agence, conformément au souhait de nos adhérents. Grâce à cette informatisation, l'analyse des dossiers sera beaucoup plus rapide. Les cartes d'adhérents, par exemple, pourront être récupérées juste après le règlement des cotisations. Les adhérents pourront d'ailleurs payer désormais ces cotisations avec leur carte bancaire ■

Le local actuel est devenu trop exigu.

UNE **GESTION** SAINE

La présentation des comptes lors de l'assemblée générale du 13 septembre 2003

Comme nous l'avions souligné dans notre dernière édition, l'assemblée générale annuelle de la Mutuelle de Mare-Gaillard, qui s'est tenue au mois de septembre dernier, a confirmé sa bonne santé financière. «***Notre mutuelle***, a souligné le président Maurille Serge Chicot dans son rapport moral, ***est une entreprise de l'économie sociale bien portante, bien gérée, solidement implantée dans son terroir et elle remplit convenablement sa mission d'entraide et de solidarité dans le cadre réglementaire qui lui est fixée par la législation***». Il faut rappeler en effet que l'activité de la Mutuelle de Mare-Gaillard, comme celle de toutes les mutuelles de France, est encadrée de façon très stricte par le Code de la Mutualité et que nos comptes sont vérifiés chaque année par un commissaire aux comptes et une commission de contrôle. Voici les chiffres clés à retenir pour 2002 :

- **évolution de l'appel des cotisations de 2001 à 2002 :.... + 15,41%**
- **évolution des produits financiers de 2001 à 2002 :..... - 55,22%**
- **évolution des prestations versées de 2001 à 2002 : .....+ 30,66%**
- **nombre de sociétaires au 31 décembre 2002 ..... 46 282**
- **nombre de personnes protégées au 31 décembre 2002 :.. 91 214**

SOLIDARITÉ

VOTRE **MUTUELLE** SOUTIENT LES **MYOPATHES** DE LA **GUADELOUPE**

M. Pierre Lima, Vice-Président de la Mutuelle de Mare-Gaillard, a remis le vendredi 21 novembre dernier à Mme Berthe Arthur, présidente de l'Association des Myopathes de la Guadeloupe, un chèque de 11.887 euros. Cette contribution permettra à l'association de finaliser la réalisation d'un appartement témoin à Boisripeaux aux Abymes. Cet appartement permettra de montrer aux myopathes comment dépasser leur handicap grâce à un aménagement spécifique de leur espace de vie ■

COMMUNIQUÉ

«Le Président CHICOT, après l'arrêt en dernier ressort de la Cour d'Appel de Basse-Terre qui confirme la suppression définitive du système d'exonération de paiement des cotisations pour une catégorie de sociétaires, adresse aux quelques 500 retardataires, un ultime et fraternel appel de mise à jour, avec possibilité d'arrangement ou d'étalement des arriérés.

Profitez-en pour conserver les acquis de votre ancienneté d'adhésion à votre Mutuelle.

Aucune réclamation ne sera admise après la date butoir du 28 Février 2004».

LE MARIAGE SE PRÉCISE !

Depuis plusieurs mois, notre mutuelle et la mutuelle martiniquaise Accord de Ducos, présidé par M. Romuald Lullin, travaillent ensemble à un projet de fusion-absorption entre les deux institutions. Les relations entre les deux mutuelles sont, en effet, très anciennes et cordiales. La mutuelle Accord de Ducos compte environ 2 500 adhérents. Lorsque la fusion-absorption sera effective, elle fonctionnera comme une agence de la Mutuelle de Mare-Gaillard classique, tout en conservant son nom. Les adhérents de chaque mutuelle auront ainsi un interlocuteur privilégié et clairement identifié dans chaque île-soeur. La procédure juridique de fusion- absorption est d'ores et déjà enclenchée. Le tribunal d'instance de la Guadeloupe et son homologue de la Martinique ont été saisis du dossier. Un commissaire à la fusion a été désigné. Il faut maintenant attendre ses conclusions pour franchir une nouvelle étape de la procédure ■

VOTRE MUTUELLE VOUS RÉPOND

Cette rubrique est la vôtre. Vous y retrouverez les réponses aux questions qui nous sont posées régulièrement par nos adhérents.

Qu'appelle-t-on le tiers payant ?

Le mécanisme du tiers payant vous permet d'éviter l'avance des dépenses de santé. Ces dernières sont, en effet, prises en charge par un tiers (d'où le nom de tiers payant) : notre mutuelle. Mieux, grâce à ce système, vous n'avez plus de feuilles de soins à envoyer à la Sécurité sociale et de décomptes à renvoyer à la mutuelle pour les remboursements complémentaires. Les dépenses permettant l'application du tiers payant sont les suivantes :

- ***les frais d'une hospitalisation dans un établissement de soins public ou privé conventionné,***
- ***les consultations à l'hôpital, dans un dispensaire ou un centre de santé,***
- ***les honoraires médicaux pour des actes de spécialité cotés au moins K50 ou 270.***
- ***les frais de médicament en pharmacie,***
- ***les gros appareillages***
- ***laboratoire,***
- ***magasin d'optique,***
- ***radiologue,***
- ***urologue,***
- ***kinésithérapeute,***
- ***orthophoniste,***
- ***centre médical,***
- ***centre et cabinet dentaire.***

Si vous avez souscrit une complémentaire santé à la Mutuelle de Mare-Gaillard, vous bénéficiez automatiquement du tiers payant. Il vous suffit alors de présenter aux professionnels de santé votre carte d'adhérent à la Mutuelle de Mare-gaillard et votre carte vitale ■

LA **MUTUALITÉ** FRANÇAISE SE **MOBILISE**

25 mesures pour assurer plus de cohérence et d'efficacité de la politique française de santé et de protection sociale

Les mutuelles regroupées au sein de la Mutualité Française, à laquelle appartient la Mutuelle de Mare-Gaillard, se sont réunies en congrès à Toulouse du 12 au 14 juin dernier. Elles ont estimé que le système de santé français était confronté à une crise d'une gravité sans précédent. Pour résoudre cette crise, il faut s'attaquer au fond du problème et prendre des décisions concrètes et immédiates.

Les mutuelles proposent 25 mesures qui devraient permettre d'assurer plus de cohérence et d'efficacité de la politique de santé et de protection sociale, plus de responsabilité des acteurs et plus de qualité. Pour assurer une meilleure efficacité de la politique de santé, la Mutualité Française propose, par exemple, de définir des priorités de santé quinquennales, votées par le Parlement. Elle demande par ailleurs que le champ d'intervention de l'assurance maladie obligatoire soit élargi à la prise en charge du handicap et de la dépendance.

Parmi les mesures souhaitées pour plus de qualité, la Mutualité Française suggère, entre autre, de faciliter l'accès des usagers à des prises en charge précoces et de créer dans les douze mois pour les patients et les professionnels de santé un accès partagé à un dossier médical unique et informatisé.

La Mutualité Française, en partenariat avec l'assurance maladie obligatoire, veut conforter à travers ces 25 mesures, les principes fondateurs de la Sécurité sociale :

- ***la solidarité entre les personnes et les générations, entre les milieux sociaux, entre les régions,***
- ***l'universalité pour garantir l'uniformité des droits et des devoirs sur l'ensemble du territoire,***
- ***l'égalité d'accès aux services de santé, pour rendre effectif le droit à une protection sociale en santé de haut niveau,***
- ***l'équité contributive, pour ne pas aggraver les inégalités de revenus*** ■

MUTUELLE DE MARE-GAILLARD

MUTUELLE SOUMISE AUX DISPOSITIONS DU LIVRE II DU CODE DE LA MUTUALITÉ

Pour bien profiter de la vie

MUTUALITÉ FRANÇAISE

LES COMPLÉMENTAIRES SANTÉ

La Mutuelle de Mare-Gaillard propose aux particuliers une gamme complète de garanties complémentaire santé :

- spécial séniors
- spécial famille
- garanties individuelles
- la complémentaire santé «spécial entreprise»
  La complémentaire santé «spécial entreprise» a été étudiée pour répondre aux besoins collectifs de couverture sociale des salariés d'une même société.

LA PROTECTION HOSPITALIÈRE

Elle assure à son bénéficiaire des revenus journaliers en cas d'hospitalisation. L'adhérent détermine lui-même la qualité de sa protection hospitalière parmi les trois niveaux d'indemnité que lui propose la mutuelle.

LES GARANTIES DE PREVOYANCE

Cette prestation garantit à l'adhérent un revenu en cas d'arrêt de travail provisoire ou définitif. S'il s'agit d'un décès, un capital sera versé à ses proches. Elle couvre également les risques liés à l'invalidité et à l'incapacité.

LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ «FAMILLE»

Une garantie indispensable !

Toujours plus proche de vous

GOSIER
Section Bernard
97190 LE GOSIER
Tél. : 0590 85 91 36
Fax : 0590 85 80 23

ANSE-BERTRAND
rue Gratien Candace
97121 ANSE-BERTRAND
Tél. : 0590 22 10 75
Fax : 0590 22 64 16

BASSE-TERRE
20, rue du Père Labat
97100 BASSE-TERRE
Tél. : 0590 81 26 21
Fax : 0590 41 01 17

MARIE-GALANTE
49, rue du Presbytère
97112 GRAND-BOURG
Tél. : 0590 97 98 93
Fax : 0590 97 14 55

SAINT-MARTIN
60, rue Saint-James
lieu dit Low-Town
Tél. : 0590 87 10 06
Fax : 0590 87 10 48

ABYMES
Centre Commercial Steel
Shopping - local n° 08
Boisripeaux - 97139 ABYMES
Tél. : 0590 20 80 47
Fax : 0590 20 27 51

MOULE
Imm. Tabar-Nouval - 1er Etage
Local n° 08 - Rue Joffre
97160 MOULE
Tél. : 0590 23 54 11
Fax : 0590 88 70 14

CAPESTERRE BELLE-EAU
62, rue de la Liberté
97130 CAPESTERRE BELLE-EAU
Tél. : 0590 86 31 64
Fax : 0590 81 97 09

SAINTE-ROSE
Circonvallation
97115 SAINTE-ROSE
Tél. : 0590 28 70 59
Fax : 0590 28 05 11

Attention !
L'agence du Moule changera d'adresse à partir de la fin du 1er trimestre 2004. Nouvelle adresse : 70 bd Rougé - 97160 Moule